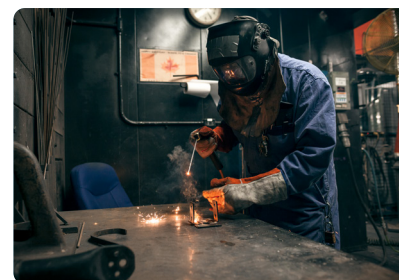


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Septembre 2026



unifor
the Union | le syndicat

Le 9 octobre 2026

Si vous avez besoin d'une autre version de ce rapport pour des raisons d'accessibilité, veuillez envoyer un courriel à research@unifor.org

Statistiques nationales

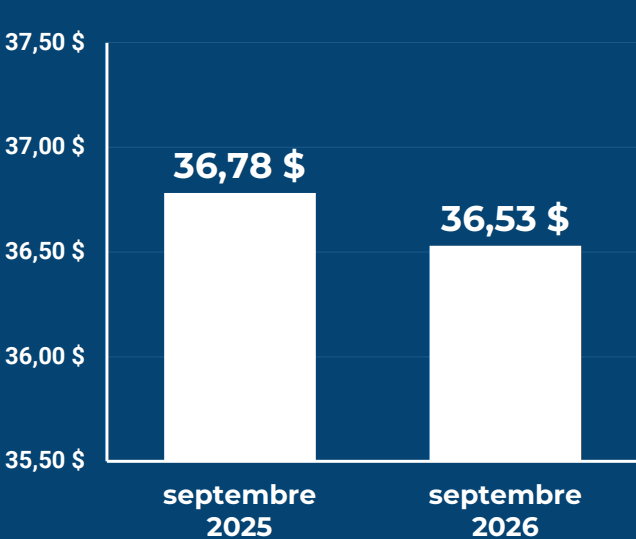
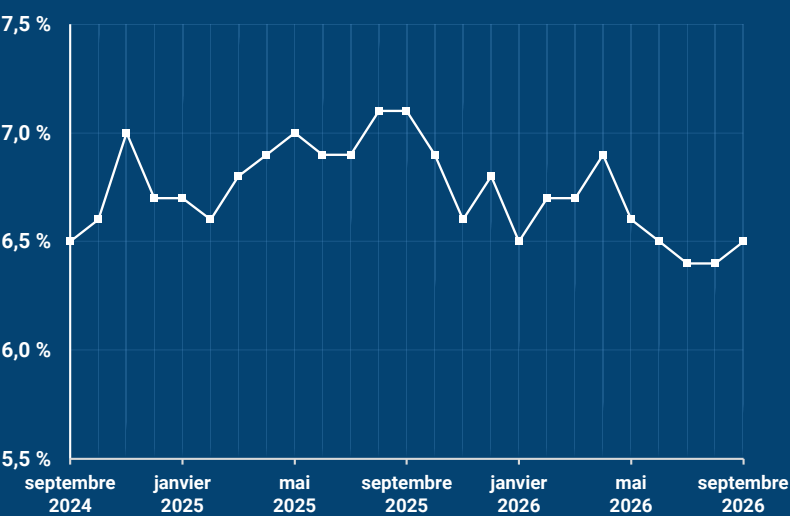
Le marché du travail du Canada a connu un fléchissement substantiel en septembre, enregistrant 70 000 emplois perdus et une baisse de 0,3 % de l'emploi. Le taux de chômage s'est hissé de nouveau à 6,5 % (+0,1), mais il convient de noter qu'il aurait augmenté davantage, n'eût été la chute considérable de 0,2 % du taux d'activité, attribuable au départ de 53 000 chercheurs d'emploi de la population active. À 64,8 %, le taux d'activité se situe actuellement à son plus bas niveau depuis 1997, exception faite du début de la pandémie de COVID-19.

La croissance des salaires est demeurée modérée, la croissance annualisée du salaire horaire s'établissant à 2,3 % pour le mois de septembre. Comme l'inflation se maintient à 3 %, ce qui correspond à la limite supérieure de la fourchette cible de la Banque du Canada, le salaire horaire réel a reculé de 0,7 % en glissement annuel.

Statistique	Moyenne sur 5 ans sept. 2020 à sept. 2024	Septembre 2025	Août 2026	Septembre 2026	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 774 440	21 009 900	21 173 100	21 104 800	94 900 0,5 %	-68 300 -0,3 %
Taux de chômage (%) ²	6,6	7,1	6,4	6,5	-0,6	0,1
Taux d'activité (%) ³	65,6	65,2	65,0	64,8	-0,4	-0,2
Taux de syndicalisation (%) ⁴	31,0	30,8	29,3	30,6	-0,2	1,3
Salaire horaire moyen ⁵	32,59 \$	36,78 \$	37,02 \$	37,64 \$	2,3 %	1,7 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	35,69 \$	36,78 \$	36,10 \$	36,53 \$	-0,7 %	1,2 %

Taux de chômage

Salaire horaire moyen réel



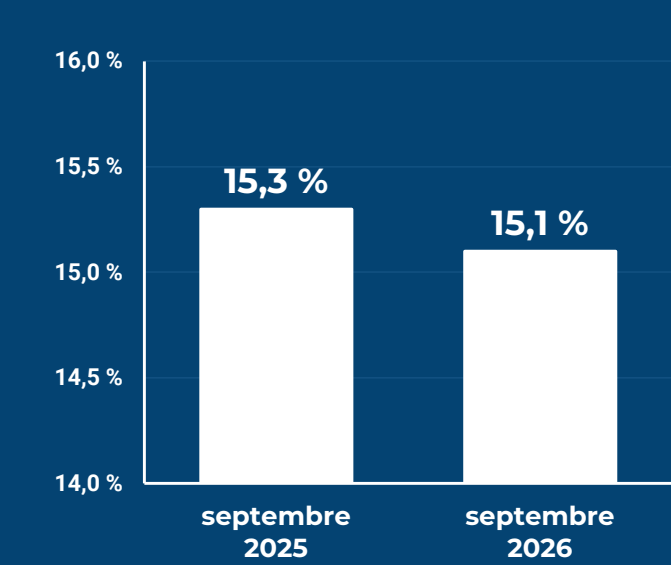
Indicateurs nationaux de précarité

Sur une base annualisée, les indicateurs de précarité d'Unifor se sont avérés mitigés, affichant une hausse en glissement annuel du taux d'emplois à temps partiel (+0,1) et du taux d'emplois à temps partiel involontaire (+1,6), laquelle a été compensée par la baisse des taux de sous-utilisation (-0,5) et de sous-emploi (-0,2). Ces chiffres indiquent une diminution du nombre de personnes qui faisaient partie de la population active, comparativement à l'année dernière à pareille date. Il est étonnant de constater,

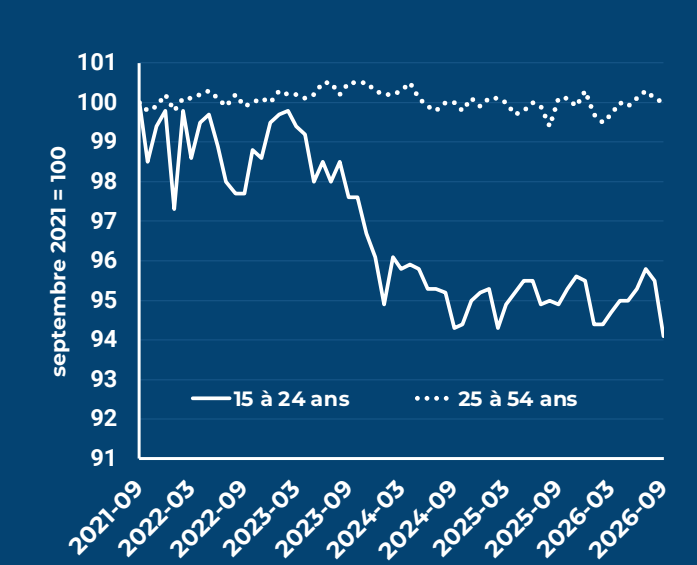
Statistique	Sept. 2025	Août 2026	Sept. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	17,9	16,3	18,0	0,1	1,7
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	42,0	50,8	43,6	1,6	-7,2
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	8,6	9,4	8,1	-0,5	-1,3
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	15,3	16,5	15,1	-0,2	-1,4
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,3	5,7	5,9	0,6	0,2
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	12,1	13,8	12,1	0,0	-1,7
Occasionnel/autre (%)	3,5	3,4	3,5	0,0	0,1
Temporaire/à contrat (%)	6,2	6,6	6,3	0,1	-0,3
Saisonnier (%)	2,4	3,8	2,3	-0,1	-1,5
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,9	20,0	20,9	1,0	0,9
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,45 \$	4,57 \$	4,53 \$	1,8 %	-0,9 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	815,8	2 050,1	813,8	-0,2%	-60,3%

cependant, qu'en dépit de la diminution du nombre de jeunes sans emploi, éducation ou formation, la baisse marquée du taux d'activité chez les jeunes travailleuses et travailleurs, depuis le début de 2023, contribue au taux d'activité historiquement bas observé au Canada. Si des analystes estiment que cette situation est due au vieillissement de la population, il reste que la chute du taux d'activité des jeunes, qui est passé de 66,0 % en janvier 2023, à seulement 62,3 %, le mois dernier (voir le tableau ci-dessous), est de toute évidence un facteur important dans le fléchissement global.

Taux de sous-emploi



Variation du taux d'activité



Statistiques régionales

La baisse de l'emploi au Canada durant le mois de septembre s'est concentrée dans trois des cinq régions. Le Québec a été le plus durement touché, affichant presque 50 000 pertes d'emplois (-1,1 %) et un taux de chômage qui a grimpé de 0,4 point de pourcentage, pour s'établir à 6,0 %. Le Québec est encore la seule région à avoir enregistré une chute de l'emploi en glissement annuel, représentant des pertes annualisées de 95 000 emplois le mois dernier, soit une baisse de 2,0 %.

La Colombie-Britannique et l'Ontario ont également connu des pertes d'emploi relativement importantes, soit 20 000 emplois, ce qui équivaut à une baisse de l'emploi de 0,2 % en Ontario et de 0,7 % en Colombie-Britannique. Toutefois, alors que le taux de chômage de l'Ontario a augmenté légèrement pour s'établir à 7,0 % (+0,1), la forte baisse du taux d'activité en Colombie-Britannique (-0,5), qui a tombé à 64,6 %, a entraîné, en réalité, une baisse du taux de chômage régional, qui est descendu à 6,4 % (-0,1).

Ces pertes ont été compensées par une augmentation considérable du nombre d'emplois dans la région des Prairies, grâce à l'ajout de 19 000 emplois (+0,5 %), et au Canada atlantique, qui a enregistré une hausse modeste de 2 300 emplois (+0,2 %). Sur une base annualisée, ces deux régions ont connu une croissance de l'emploi supérieure à 2 %.



Statistiques régionales continués

Atlantique

Statistique	Sept. 2025	Sept. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 264 500	1 292 000	27 500 2,2 %	2 300 0,2 %
Taux de chômage (%)	7,8	7,3	-0,5	0,2
Taux d'activité (%)	60,6	60,8	0,2	0,1
Taux de syndicalisation (%)	32,5	32,3	-0,2	1,8
Salaire horaire moyen	32,39 \$	33,57 \$	3,6 %	1,8 %
Salaire horaire moyen réel	32,39 \$	32,58 \$	0,6 %	1,3 %



Québec

Statistique	Sept. 2025	Sept. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 633 900	4 539 300	-94 600 -2,0 %	-49 400 -1,1 %
Taux de chômage (%)	5,7	6,0	0,3	0,4
Taux d'activité (%)	64,6	63,7	-0,9	-0,5
Taux de syndicalisation (%)	39,6	38,4	-1,2	0,5
Salaire horaire moyen	35,55 \$	36,79 \$	3,5 %	1,5 %
Salaire horaire moyen réel	35,55 \$	35,71 \$	0,5 %	1,1 %



Ontario

Statistique	Sept. 2025	Sept. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 200 200	8 286 500	86 300 1,1 %	-20 000 -0,2 %
Taux de chômage (%)	7,9	7,0	-0,9	0,1
Taux d'activité (%)	64,8	64,6	-0,2	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	26,7	27,2	0,5	1,6
Salaire horaire moyen	38,17 \$	38,71 \$	1,4 %	2,1 %
Salaire horaire moyen réel	38,17 \$	37,57 \$	-1,6 %	1,6 %



Statistiques régionales continués

Prairies

Statistique	Sept. 2025	Sept. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 967 700	4 058 000	90 300 2,3 %	19 000 0,5 %
Taux de chômage (%)	7,2	6,0	-1,2	-0,3
Taux d'activité (%)	68,7	68,0	-0,7	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	28,1	27,7	-0,4	1,3
Salaire horaire moyen	36,02 \$	36,51 \$	1,4 %	1,3 %
Salaire horaire moyen réel	36,02 \$	35,43 \$	-1,6 %	0,8 %



Colombie-Britannique

Statistique	Sept. 2025	Sept. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 943 500	2 929 000	-14 500 -0,5 %	-20 200 -0,7 %
Taux de chômage (%)	6,4	6,4	0,0	-0,1
Taux d'activité (%)	64,9	64,6	-0,3	-0,5
Taux de syndicalisation (%)	30,5	30,9	0,4	1,3
Salaire horaire moyen	37,94 \$	39,49 \$	4,1 %	1,1 %
Salaire horaire moyen réel	37,94 \$	38,33 \$	1,0 %	0,6 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Septembre 2025	Septembre 2026	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	25,51 \$	26,21 \$	2,7 %	-0,3 %
Foresterie	35,34 \$	36,58 \$	3,5 %	0,5 %
Mines, pétrole et gaz	54,02 \$	55,39 \$	2,5 %	-0,5 %
Services publics	56,13 \$	55,01 \$	-2,0 %	-5,1 %
Construction	37,76 \$	38,64 \$	2,3 %	-0,7 %
Fabrication de biens durables	36,95 \$	37,18 \$	0,6 %	-2,4 %
Fabrication de biens non durables	33,79 \$	34,08 \$	0,9 %	-2,2 %
Commerce de gros	37,91 \$	38,87 \$	2,5 %	-0,5 %
Commerce de détail	24,87 \$	25,37 \$	2,0 %	-1,0 %
Transport et entreposage	34,20 \$	34,84 \$	1,9 %	-1,1 %
Finances et assurances	47,35 \$	48,93 \$	3,3 %	0,3 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	36,74 \$	36,61 \$	-0,4 %	-3,4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	49,89 \$	50,74 \$	1,7 %	-1,3 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	28,80 \$	28,28 \$	-1,8 %	-4,9 %
Services éducatifs	43,07 \$	44,34 \$	2,9 %	-0,1 %
Soins de santé et assistance sociale	34,92 \$	35,94 \$	2,9 %	-0,1 %
Information, culture et loisirs	34,62 \$	36,47 \$	5,3 %	2,2 %
Hébergement et services de restauration	21,08 \$	21,80 \$	3,4 %	0,4 %
Autres services	31,43 \$	31,98 \$	1,7 %	-1,3 %
Administration publique	46,04 \$	48,39 \$	5,1 %	2,0 %

La faiblesse continue de la croissance annualisée du salaire horaire sur le marché canadien du travail a entraîné une baisse des salaires réels dans plusieurs secteurs, alors que l'inflation se maintenait à la barre des 3,0 %. C'est dans le secteur de la fabrication que les salaires ont été le plus durement frappés, les salaires réels dans le sous-secteur de la fabrication de biens durables et non durables ayant chuté de 2,4 % et de 2,2 %, respectivement.

En septembre, les pertes d'emplois se sont concentrées dans le secteur public, lequel a enregistré une baisse de 35 300 emplois, dans les services d'enseignement, et une perte de 23 100 emplois, dans les soins de santé et l'assistance sociale. Dans le secteur privé, la fabrication a enregistré la baisse la plus importante, avec une perte de 12 700 emplois.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, d'août à septembre 2026

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	-16 000	
Agriculture		1 600
Foresterie, pêche, mines, et extraction de pétrole et de gaz	-3 500	
Services publics	-500	
Construction	-700	
Fabrication	-12 700	
SECTEUR DES SERVICES	-52 300	
Commerce de gros et de détail	-9 600	
Transport et entreposage	-1 200	
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-3 900	
Services professionnels, scientifiques et techniques		10 600
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens		6 100
Services d'enseignement	-35 300	
Soins de santé et assistance sociale	-23 100	
Information, culture et loisirs	-11 000	
Services d'hébergement et de restauration		1 000
Autres services (sauf les administrations publiques)		17 000
Administrations publiques	-2 800	



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org